

Avis aux médias

Région du Sahel : vers une action conjointe dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

(UNESCO, Dakar – 18-20 juillet 2017)

Le Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar organise, du 18 au 20 juillet dans la capitale sénégalaise, une réunion du groupe de travail sous régional de lutte contre le trafic illicite des biens culturels (TIBC) dans la région du Sahel. Cette rencontre regroupe pendant trois jours une vingtaine d'experts et professionnels venant de cinq pays de la sous-région (Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal), représentants des ministères de la Culture, des Nations Unies, directeurs de musées ainsi qu'agents de police, représentants des bureaux nationaux d'INTERPOL et officiers des douanes.

Bien que protégés par différentes législations nationales et traités internationaux, les biens culturels d'Afrique de l'Ouest, fortement convoités sur le marché de l'art, font souvent l'objet de transactions commerciales illégales. Poussés à des mesures de survie extrêmes, liées aux famines et à la pauvreté les populations vendent, sous la pression de trafiquants, une partie de leur patrimoine culturel. Aujourd'hui les agriculteurs délaissent leurs champs pour aller creuser les sites archéologiques. Les objets illicitement exhumés et exportés peuvent se retrouver plus tard dans des collections en Europe ou en Amérique du Nord, mais aussi en Asie ou encore dans le Golfe, partout où des collectionneurs non scrupuleux et des musées sans éthique s'en portent acquéreurs sans préoccupation de leur provenance. Internet a révolutionné ce commerce, facilitant et accélérant ces transactions illégales, et permettant de revendre les biens culturels, en particulier pièces archéologiques et sacrées, qui peuvent ainsi atteindre des sommes importantes et sortent des territoires nationaux sans contrôle.

Les guerres civiles favorisent également le pillage des musées, bibliothèques, archives et autres sites par des populations mal informées et des forces armées transformées en prédatrices. C'est essentiellement pendant les conflits que le trafic illicite de biens culturels constitue une source de financement des réseaux terroristes et un facteur d'expansion de ces conflits armés. La lutte contre le trafic illicite, qui fait l'objet depuis 2015 de plusieurs Résolutions du Conseil de Sécurité, est donc devenue, au-delà d'un enjeu culturel national, un impératif de sécurité internationale.

L'UNESCO par le biais de la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels œuvre sans relâche pour contrer ce fléau et faciliter les restitutions au pays d'origine. Elle est aidée dans cette tâche par ses partenaires principaux, INTERPOL, UNIDROIT, l'UNODC, la WCO-OMD et l'ICOM. A ce jour, 132 Etats membres de l'UNESCO l'ont ratifié, dont la majorité des pays du Sahel qui ont mesuré l'ampleur du phénomène.

En 2014, une consultation, par le biais d'une enquête à distance, a été menée auprès des Etats parties. Cette étude, finalisée en février 2017, dresse un état des lieux du phénomène dans cinq pays dont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, et le Sénégal. Elle fournit une meilleure compréhension du phénomène avec des profils par pays et dresse un ensemble de recommandations sur les mesures à prendre pour lutter contre le trafic illicite de biens culturels.

L'atelier sous régional de juillet 2017 est l'occasion de présenter et valider cette note d'analyse stratégique. Il a aussi pour objectif d'informer les participants de la situation du trafic illicite des biens culturels par pays et de dresser une cartographie sous régionale de ce trafic, incluant l'identification des acteurs, les espaces et itinéraires empruntés par les trafiquants ainsi que l'identification des domaines d'intervention prioritaires pour la sous-région et les acteurs clés.

Les travaux aboutiront à la préparation d'une note conceptuelle visant à la mise en œuvre d'actions prioritaires de lutte contre le trafic illicite de biens culturels dans la région du Sahel. Aujourd'hui, une action conjointe sous régionale demeure une mesure incontournable pour faire face à ce phénomène dont l'importance et la complexité dépassent les frontières nationales et requiert une forte coopération internationale.

La presse est invitée à couvrir la cérémonie de clôture qui se tiendra le jeudi 20 juillet, à 16h30, dans les bureaux de l'UNESCO Dakar.

Pour plus d'informations sur le contenu de l'atelier merci de bien vouloir contacter :

Alonso Guiomar Cano: g.alonso@unesco.org

Camara, Khadiatou L. Almaz: kl.camara@unesco.org

Contact presse :

Marion Piccio: m.piccio@unesco.org

Lieu de l'atelier :

Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO

Almadies, Route de la plage de Ngor

BP 3311 – Dakar, Sénégal